

AUTOMNE 2023

GBM6118 – Imagerie médicale (3 crédits)

JOUR : Mercredi

HEURES : 8h30 – 11h30

Local : P-318 Pav. Roger-Gaudry

N.B. : L'horaire et l'endroit sont sujets à changement pour certains cours. Dans une telle éventualité, les coordonnées vous seront transmises avant le cours. Certains cours pourraient être donnés via Zoom, dans un tel cas vous serez également avisés.

DATE	TITRE	PROFESSEUR
6 septembre	Introduction à l'imagerie médicale	Sylvain Deschênes
13 septembre	Physique de la tomographie à rayons X et capteurs	Stephane Bedwani
20 septembre	Intelligence artificielle en imagerie	Emmanuel Montagnon
27 septembre	Physique de l'imagerie de résonance magnétique	Guillaume Gilbert
04 octobre	Applications cliniques de l'imagerie de résonance magnétique	An Tang
11 octobre	Imagerie optique diffuse	Mathieu Dehaes
18 octobre	Semaine de relâche	
25 octobre	EXAMEN INTRA	P-318 Pav. Roger-Gaudry
01 novembre	Tomographie de cohérence optique	Christos Boutopoulos
8 novembre	Physique des ultrasons	Guy Cloutier
15 novembre	Imagerie moléculaire par ultrasons	François Yu
22 novembre	Physique de la médecine nucléaire	Jean-François Carrier
29 novembre	Tomographie à émission de positrons et radiotraceurs	Jean Da Silva
06 décembre	Préparation des présentations et de l'examen final	
13 décembre	Présentation d'articles	Tous les professeurs
20 décembre	EXAMEN FINAL	P-318 Pav. Roger-Gaudry

Professeur responsable : Dr Guy Cloutier

Évaluation :

Examen intra	40%
Présentation critique d'articles	20%
Examen final	40%

FACULTÉ DE MÉDECINE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

AUTOMNE 2023

GBM6118 – Imagerie médicale (3 crédits)

JOUR : Mercredi

HEURES : 8h30 – 11h30

Local : P-318 Pav. Roger-Gaudry

N.B. : L'horaire et l'endroit sont sujets à changement pour certains cours. Dans une telle éventualité, les coordonnées vous seront transmises avant le cours. Certains cours pourraient être donnés via Zoom, dans un tel cas vous serez également avisés.

"Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignement, consultez le site www.integrite.umontreal.ca."